

*primitive*, p. 90). aboutit à cette conclusion que, vers le milieu du ve siècle, une inhumation ne pouvait coûter moins de huit écus et demi, ni moins de onze ou douze écus romains au ive siècle.

En moyenne, on creusait chaque année 30,000 *loculi*. Si on prend la moyenne de douze écus par inhumation, nous obtiendrons pour les travaux des cimetières, à Rome seulement, une somme de près de 2 millions. Les riches sans doute payaient leur sépulture, mais non les pauvres qui étaient en grande majorité dans l'Eglise. Supposons maintenant que l'inhumation ait été une chose libre, indifférente: est-il probable que l'on eût commencé et continué une œuvre si difficile, si gigantesque, si dispendieuse? Non, une telle entreprise, de telles dépenses, une telle constance et une telle universalité à conserver cet usage pendant des siècles, ne s'expliquent que par un règlement disciplinaire émanant des Apôtres.

c) Ajoutez le risque de *perdre la vie*, celui de la *violation* des cimetières et celui des *calomnies* les plus infâmes contre la religion. Les fossoyeurs, en effet, dit le P. Marchi, étaient constamment en danger d'être reconnus par les persécuteurs, reconnus pour chrétiens, puis mis à mort. D'autre part, les cimetières étant une fois connus, il y avait danger qu'ils ne fussent violés soit par la confiscation, comme sous l'empereur Valérien, soit par l'exhumation comme à Nicomédie, sur les ordres de Dioclétien, soit par la profanation des plus augustes mystères qui s'y accomplissaient, soit par le massacre des fidèles qui y assistaient et qu'égorgeaient les affreux satellites des persécuteurs. Mais le danger capital était celui que courait la religion elle-même; car les païens se prévalaient de la coutume où étaient les chrétiens d'ensevelir leurs morts, pour les tourner en ridicule et les diffamer. On en prenait occasion de les représenter comme des gens qui cherchaient les ténèbres, on les traitait de superstitieux qui adoraient comme des divinités les restes des martyrs ensevelis avec tant de soin, etc. (Steccanella, *Guerre aux morts*, p. 149.) Or ce triple risque aurait disparu, si les chrétiens se fussent conformés à l'usage de la crémation; loin de là, ils conservèrent celui de l'inhumation avec tant de constance, avec un soin si jaloux, qu'aux yeux de leurs juges persécuteurs, une des plus grandes peines qu'on pût leur infliger,